



Zone de défense et de sécurité EST

## **OPÉRATION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

**31 octobre 2012**

**« TOUSSAINT 2012 »**

**Dossier de Presse**

## **Table des matières**

<b>Présentation générale du dispositif.....</b>	<b>3</b>
<b>Programme de présence des autorités.....</b>	<b>5</b>
<b>Programme de Monsieur le Préfet délégué pour la défense et la sécurité.....</b>	<b>5</b>
<b>Vue générale du dispositif et localisation des aires de service.....</b>	<b>5</b>

## **1. Présentation générale de l'opération**

### Données générales

Depuis 2002, la lutte contre l'insécurité routière est érigée en grande cause nationale et constitue une priorité pour les gouvernements successifs.

Cette politique a permis d'obtenir des résultats significatifs; alors qu'il y a 10 ans, on dénombrait plus de 8 000 morts sur les routes, l'année 2011 a vu le nombre de tués passer sous le seuil de 4 000.

Selon les données consolidées d'accidentologie, 29 vies ont été épargnées en 2011 par rapport à 2010. Le nombre de tués s'établit à 3 963.

Au total, depuis 2002, ce sont ainsi 32 000 vies qui ont été épargnées et 500 000 blessés évités.

Ces chiffres traduisent la mobilisation totale de l'ensemble des acteurs de la sécurité routière, des forces de sécurité et de l'autorité judiciaire. Il convient tout spécialement de souligner l'investissement des collectivités territoriales et des associations de victimes et d'usagers de la route.

Une vigilance permanente est nécessaire afin de poursuivre ces efforts.

### Caractéristiques des sillons autoroutiers lorrain et alsacien (A30, A31, A33, A35)

Le trafic sur ces axes est l'un des plus importants de France puisque se mêlent au transit de poids lourds et de véhicules légers en provenance ou à destination de l'étranger, les déplacements interurbains intenses reliant les métropoles régionales (Metz, Nancy, Strasbourg, Mulhouse). Ce réseau est, de plus, utilisé quotidiennement par plusieurs milliers de frontaliers français se rendant au Luxembourg, en Belgique, en Allemagne et en Suisse.

Sur les secteurs les plus chargés (Metz-Nord / Richemont, Nancy, Strasbourg), on observe un trafic fréquemment supérieur à 100 000 véhicules/jour, avec des pointes, à certaines périodes de l'année, à plus de 130 000 véhicules/jour. Le trafic PL représente, sur certains tronçons, entre 15 et 20 % du trafic global.

**NB : les autoroutes des sillons lorrain et alsacien font l'objet de mesures spécifiques d'interdiction de dépasser et de limitation de vitesse pour les PL, sur certaines sections, afin d'améliorer la fluidité du trafic et la sécurité routière.**

### **→ La stratégie**

Au titre de sa mission de coordination des mesures d'information et de circulation routières, M. le préfet de la zone de défense et de sécurité Est, préfet de la région Lorraine, préfet de la Moselle, a décidé, au titre de l'année 2012, de mener plusieurs opérations zonales de sécurité routière, en concertation étroite avec les préfets de département et les procureurs de la république concernés avec le soutien du procureur général près la cour d'appel de Metz au titre de sa fonction de conseiller de zone.

La première d'entre elles, « Civil'été routes 2012 », s'est déroulée le 29 juin dernier sur les axes autoroutiers A6 et A31, en prévision des grands départs en vacances.

Selon les engagements pris par M. le préfet en comité de défense de zone, la seconde opération se déroule à l'automne et nécessairement avant l'ouverture de la campagne de viabilité hivernale.

La logique de gestion d'itinéraires, qui conduit l'action de la zone, sous-tend l'articulation du contrôle et, le cas échéant, de la sanction.

## → **Les grands principes**

Les déplacements induits par les vacances de la Toussaint présentent un enjeu de tout premier plan en terme de sécurité routière. En effet, il s'agit d'une période habituellement accidentogène, en raison de la conjonction du fort trafic et de l'altération fréquente des conditions de conduite liées à la météorologie automnale.

Sur la base des constats tirés de l'analyse de l'accidentologie de l'année 2011 et de l'observation d'une tendance au relâchement du comportement au volant, l'opération « Toussaint 2012 » incite au partage raisonné de l'infrastructure routière et à la cohabitation entre les usagers, notamment les véhicules légers et lourds.

L'opération « **Toussaint 2012** » est mise en place le **mercredi 31 octobre 2012**. Elle ciblera les axes autoroutiers des sillons lorrain (Moselle et Meurthe-et-Moselle) et alsacien (Bas-Rhin et Haut-Rhin).

Il s'agira notamment de :

- ⤴ veiller au respect des règles de conduite (excès de vitesse, interdiction de dépasser, interdistances de sécurité, utilisation prolongée de la voie rapide ou médiane, utilisation GSM et/ou de dispositifs vidéos embarqués,...)
- ⤴ faire respecter la réglementation applicable au transport routier (documents à bord, temps de conduite/repos, équipements obligatoires,...)
- ⤴ lutter contre les différents courants de fraude (trafic de stupéfiants, de contrefaçons,...)

## → **Le déroulement de l'opération et l'accueil de la presse**

L'opération se déroulera sur 4 points de contrôle.

2 points de contrôle sur le sillon lorrain (A31) :

13h00 – 17h00	PC autoroute de Moulins-les-Metz (sens Metz-Nancy)
9h00 – 17h00	Aire de Dommartin-les-Toul (sens Nancy-Dijon)

2 points de contrôle sur le sillon alsacien (A35) :

9h30 - 12h30	PC autoroute de Strasbourg (sens Nord-Sud)
13h00 - 17h00	Aire de Fronholz – Commune de Sainte-Croix-en-Plaine (sens Nord-Sud)

Les forces de l'ordre seront bien évidemment présentes en périphérie de ces secteurs ainsi que sur le reste du réseau routier.

Tout au long de l'opération et de manière ponctuelle, des représentants du corps préfectoral et des autorités judiciaires seront présentes aux côtés de forces de l'ordre (voir programme ci-dessous). Il en sera de même pour des représentants des pays frontaliers (Luxembourg, Belgique, Allemagne et Suisse) qui prendront part à l'opération en qualité d'observateurs.

## **2. Programme de présence des autorités sur les points de contrôle\* (sous réserve de modification d'emploi du temps)**

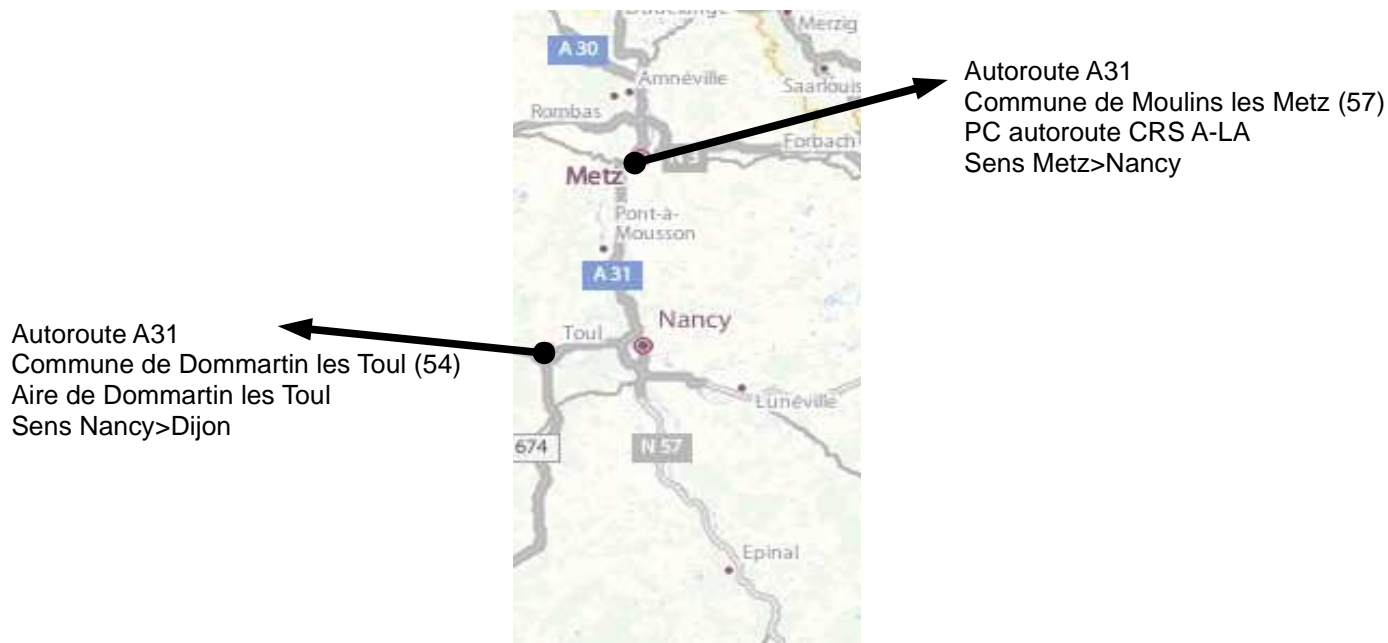
\* ne seront pas dévoilés au public

## **3. Programme de présence sur les points de contrôle\* de M. le préfet délégué pour la défense et la sécurité (sous réserve de modification d'emploi du temps)**

9h30 - 10h00	PC autoroute de Strasbourg (67)
14h30 - 14h55	Aire de Fronholz à Sainte-Croix-en-Plaine (68)
16h05 - 16h30	Aire de Dommartin-les-Toul (54)

\* ne seront pas dévoilés au public

## **4. Vue générale du dispositif et localisation des aires de contrôle**





Autoroute A35  
Aire de Fronholz  
Commune de Sainte-Croix-en-Plaine  
(68)  
Sens Nord-Sud

Autoroute A35  
Commune de Strasbourg (67)  
PC autoroute CRS-A-LA  
Sens Nord-Sud